

## CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 10.06.2020

**Rapport de la commission de gestion et finances sur le préavis 03/2020 relatif à une demande de crédit de CHF 125'000.00 financé par un emprunt bancaire ou, si les finances les permettent, par la trésorerie courante, destiné à l'équipement en mobilier scolaire et d'enseignement pour 5 nouvelles classes primaires.**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission, composée de M. Cédric Marzer, M. Laurent Mathez et M. Thomas Kriha, s'est réunie le 19 mai par vidéoconférence pour étudier le préavis cité en titre.

L'augmentation des effectifs scolaires nécessite une réorganisation des locaux à disposition pour l'ouvertures de classes supplémentaires, classes qu'il faut équiper en matériel.

Cet achat est nécessaire à la bonne marche de l'école et correspond aux besoins. Le matériel correspond à la norme et les tarifs correspondent aux équipements similaires au sein de l'établissement.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'accepter le préavis 03/2020 et d'accorder au CODIR le crédit de CHF 125'000.00 pour l'achat du matériel précité et d'amortir cet objet sur 10 ans.

Arzier-Le Muids, le 05 juin 2020

La commission de gestion et finances (membres présents)

Cédric Marzer

Thomas Kriha

Laurent Mathez